

Commission : Conseil de l'Union européenne

Question : Programme EU4Health : quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens ?

Auteur : Chypre et Malte

Chypre et Malte, deux petites nations insulaires au cœur de la Méditerranée, sont gouvernées par des administrations engagées en faveur de la coopération européenne et du renforcement de l'Union. Profondément attachées aux valeurs de solidarité et d'égalité, ces nations mettent la santé publique au premier plan de leurs priorités politiques. Le programme EU4Health, qui vise à améliorer la résilience des systèmes de santé européens, est une initiative essentielle pour garantir un accès équitable aux soins de santé à tous les citoyens européens. Pour des pays comme Chypre et Malte, où l'insularité pose des défis uniques, ce programme représente une opportunité cruciale pour surmonter les difficultés liées aux infrastructures médicales, aux pénuries de personnel de santé et à la logistique en matière d'approvisionnement médical.

Chypre et Malte sont particulièrement vulnérables aux défis soulevés par la problématique abordée. En tant que nations insulaires, elles dépendent fortement des importations pour les équipements médicaux, les médicaments et les vaccins, ce qui les rend exposées aux perturbations logistiques et aux crises sanitaires. La pandémie de COVID-19 a illustré les risques de cette dépendance, notamment les retards dans l'accès aux ressources essentielles et la surcharge des infrastructures médicales locales. Ces pays sont également confrontés à une pression démographique croissante, avec une proportion significative de leurs populations âgées de plus de 65 ans. À cela s'ajoutent les défis liés à la prise en charge des maladies rares et chroniques, qui nécessitent souvent des transferts coûteux de patients vers d'autres États membres de l'Union européenne. Ces problématiques soulignent la nécessité d'une coopération européenne renforcée et adaptée aux besoins spécifiques des petites nations insulaires.

Chypre et Malte soutiennent fermement le programme EU4Health et ont historiquement plaidé pour des politiques européennes favorisant l'égalité d'accès aux soins pour tous les citoyens. Ces pays ont activement participé au mécanisme européen de distribution des vaccins lors de la pandémie, démontrant ainsi leur engagement à collaborer avec d'autres États membres. De plus, Malte et Chypre ont signé et soutenu des initiatives telles que les Réseaux européens de référence (ERN), qui permettent aux patients atteints de maladies rares d'accéder à des soins spécialisés. Cette coopération montre leur volonté d'utiliser les ressources européennes pour combler les lacunes de leurs propres systèmes de santé. Toutefois, Chypre et Malte estiment que les spécificités des petites nations insulaires ne sont pas suffisamment prises en compte dans la mise en œuvre des politiques de santé européennes. Elles appellent à une reconnaissance accrue de leurs besoins dans les plans d'action européens, afin de garantir une véritable équité.

Pour répondre aux défis actuels, Chypre et Malte ont mis en œuvre des initiatives visant à améliorer leur résilience sanitaire. Malte, par exemple, a investi dans la numérisation de ses services de santé pour mieux connecter ses patients aux spécialistes, tandis que Chypre a intensifié ses partenariats avec les hôpitaux européens dans le cadre des ERN. Malgré ces efforts, des lacunes persistent. Ces deux pays proposent donc de créer un fonds spécial "Santé insulaire" : Ce fonds serait dédié à financer les infrastructures médicales des petites nations insulaires et à renforcer leur capacité logistique pour l'approvisionnement en médicaments et équipements. De plus, on pourrait aussi mettre en place un mécanisme

européen de mutualisation des ressources médicales qui garantissait un accès équitable aux médicaments, vaccins et équipements, même en cas de crise sanitaire. En outre, le développement d'une plateforme européenne de télémédecine permettrait de surmonter la pénurie de spécialistes et d'offrir des consultations médicales à distance, garantissant ainsi un accès égal aux soins dans toute l'Union. Ces solutions concrètes s'appuient sur les leçons tirées des crises passées, notamment celle de la COVID-19, et visent à renforcer l'autonomie sanitaire des nations insulaires tout en consolidant la coopération européenne.

Chypre et Malte réaffirment leur attachement aux objectifs du programme EU4Health et leur engagement à promouvoir une solidarité européenne renforcée. Europhiles convaincus, ces deux pays estiment que seule une coordination européenne accrue permettra de construire des systèmes de santé plus résilients et accessibles, répondant aux attentes de tous les citoyens de l'Union. Les défis posés par l'insularité ne peuvent être ignorés dans les politiques de santé européennes. En mettant en œuvre des initiatives comme le fonds "Santé insulaire" et la plateforme de télémédecine, Chypre et Malte souhaitent non seulement protéger leurs populations, mais aussi contribuer activement à une Europe unie et solidaire, où la santé est un droit universel et non un privilège.